

# AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 43 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que le

**compte de l'exercice 2023/2024** du lot 369

est déposé et consultable par le public à partir de ce jour au secrétariat communal de la commune de Saeul.

Saeul, le 9 avril 2024

Le comité du  
syndicat de chasse du lot 369